

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

## Mise en œuvre des engagements

La mise en œuvre des 32 engagements qui précèdent relève de la conscience de chacun et des orientations retenues par les organisations adhérant au Pacte civique. Toutefois, pour que les choix faits soient à la fois rigoureux et cohérents, les moyens suivants devraient être envisagés. Ces moyens sont souvent issus des fiches thématiques préparatoires.

### Engagements personnels

**Engagement 1 : *Se donner régulièrement des temps de pause pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités, notamment à l'égard de ses proches.***

Par exemple:

Rechercher un juste équilibre entre les temps que l'on consacre à la satisfaction de ses besoins matériels, relationnels, intellectuels et spirituels.

Dans les lieux de vie, respecter les rythmes de chacun.

Chaque année, se donner un temps particulier pour approfondir sa vision de la démocratie et pour la confronter avec sa pratique, selon des modalités à définir par chacun.

Être conscient de son désir excessif potentiel de pouvoir et s'efforcer de le transformer en désir de service et de sens.

**Engagement 2 : *Participer de manière constructive au débat public et prendre part aux votes.***

S'informer et se former :

- Parmi les lieux ou les domaines de la vie en société, choisir celui ou ceux dans lesquels nous nous engageons à contribuer au progrès de la démocratie.
- S'informer et se former dans les différents débats auxquels nous participons, contribuer à la constitution d'un patrimoine de faits partagés et procéder à l'examen rigoureux des situations.
- S'attacher à respecter et faire respecter l'éthique du débat en évitant les comportements toxiques tels que déformer le discours d'autrui, généraliser abusivement à partir d'un fait ponctuel ou d'une expérience réduite, ou prétendre à un consensus non partagé par tous.
- Faire évaluer par d'autres sa capacité d'écoute, et se former à l'écoute d'autrui.
- Promouvoir la démocratie auprès de de son entourage par l'exemple et la parole sans céder à l'esprit partisan.

**Engagement 3 : *Assumer ses obligations de contribuables et d'assureurs/assurés sociaux.***

- Payer ses impôts et cotisations sociales sans rechigner ni frauder.
- Éviter de pactiser sous une forme ou une autre avec le travail non déclaré.
- Faire usage des services de la collectivité en fonction de ses besoins réels et de ses capacités.
- Participer aux débats sur l'évaluation des dépenses publiques et sur les choix qui les justifient.

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

**Engagement 4 : Consacrer du temps et/ou de l'argent à des engagements d'intérêt collectif, de solidarité ou syndicaux.**

- Adhérer à un syndicat ou à une association promouvant les valeurs démocratiques.
- Identifier ceux de nos comportements qui peuvent être, consciemment ou non, générateurs d'exclusion dans les différents champs de son activité et y remédier.
- Prendre sa part dans la lutte contre les exclusions, à la mesure de ses moyens, dans sa famille, son voisinage, ses relations, son activité professionnelle.

**Engagement 5 : Aller à la rencontre de l'autre, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre-ensemble.**

- Faire l'effort de connaître et de comprendre la situation et le comportement des personnes, plutôt que de les juger.
- S'engager dans des projets citoyens favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la mixité sociale.

**Engagement 6 : Reconnaître le droit à la parole de chacune et de chacun et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.**

- S'initier aux différentes démarches participatives utilisées (croisement des savoirs, thérapie sociale, sociocratie, communication non violente, construction de désaccords, théâtre forum, etc.).
- Veiller à ne pas laisser la parole accaparée et interprétée par certains pour que tous puissent se faire entendre.

**Engagement 7 : Lutter contre les gaspillages et adopter des modes de vie qui préservent la planète.**

- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée, notamment auprès des plus jeunes, par exemple en réduisant la consommation carnée.
- Acheter, dans la mesure des possibilités, des produits et services de l'agriculture biologique ou raisonnée, du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire.
- Privilégier les formes d'épargne solidaire ou éthique.
- S'efforcer de mesurer et de réduire son empreinte écologique personnelle ainsi que son bilan carbone.

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

## Engagements des organisations (et des membres des organisations)

**Les organisations et mouvements, ainsi que leurs membres, s'engagent à :**

- Examiner dans quelles mesures elles mettent en œuvre les quatre impératifs du Pacte (créativité, sobriété, justice, fraternité).
- Évaluer le déroulement des débats et les conditions de la délibération et de la décision en leur sein afin de les améliorer : en particulier, ouvrir les débats à des participants inhabituels, ou négligés, et mettre en œuvre des méthodes innovantes pour gérer les désaccords.
- Analyser les conditions dans lesquelles sont préparées et prises les décisions.

**Engagement 8 : Dans l'éducation, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition :**

- △ Mettre en œuvre une pédagogie qui valorise tous les types de compétences et de talents et pas seulement les aptitudes à l'abstraction et à la verbalisation.
- △ Développer la collaboration entre parents, enseignants, éducateurs, psychologues, assistants sociaux, notamment dans les quartiers difficiles.
- △ Accompagner les familles dans leur projet d'éducation plutôt que sanctionner leurs carences.
- △ Rétablir pour les candidats à l'enseignement de tous niveaux une véritable formation professionnalisante.
- △ Renforcer l'encadrement des établissements (surveillants, animateurs, personnels infirmiers).
- △ Étudier les conditions du bien-être des enfants à l'école et les promouvoir.
- △ Eduquer à la non-violence active.

**Engagement 9 : Dans les collectivités locales, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable sans exclusive ni exclusion.**

- △ Faire en sorte que le lien social, notamment intergénérationnel, soit actif et vivant.
- △ Faire en sorte que les logements sociaux représentent 20% au moins du parc immobilier, dont au moins un tiers accessibles aux plus bas revenus.
- △ Faire en sorte qu'un programme efficace en faveur du développement durable soit mis en place, dans ses trois composantes sociales, économiques et environnementales ; il visera notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à favoriser la commercialisation des produits agricoles en circuits courts.
- △ Faire en sorte que le service civique soit activement promu au plan local afin de renforcer la mixité intra et intergénérationnelle et non comme un substitut à l'insuffisance d'emploi.
- △ Faire en sorte que le développement des associations de solidarité soit favorisé par des mesures facilitant l'engagement bénévole de tous.
- △ Les diverses situations d'exclusions ne soient pas cachées, mais mises en lumière afin d'entraîner la mobilisation de tous pour y remédier.

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

**Engagement 10 : Dans les entreprises, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.**

- ⤴ S'opposer aux licenciements qui ont pour seul objectif d'accroître les dividendes ou d'améliorer les cours de bourse.
- ⤴ Réduire l'échelle des revenus avec l'objectif de la ramener à un niveau raisonnable, selon des critères à définir.
- ⤴ Lier une partie substantielle de la part variable de la rémunération des managers à la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'entreprise.
- ⤴ Dans le cadre d'une gouvernance élargie, diversifiée et transparente, renforcer la responsabilité sociale et environnementale, en dialogue et négociation avec les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel ainsi qu'avec les autres « parties prenantes », en se rattachant à un label reconnu.
- ⤴ Prendre sa part dans la lutte contre les exclusions par l'embauche et la formation de chômeurs de longue durée et de jeunes peu qualifiés.

**Engagement 11 : Dans les organisations syndicales, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles.**

- ⤴ Créer les conditions pour augmenter leur nombre d'adhérents, notamment les jeunes, et leur audience.
- ⤴ Combattre pour le droit de tous à un travail de qualité et à temps choisi autant que pour l'augmentation du pouvoir d'achat.
- ⤴ Porter des revendications qui soient profitables à l'ensemble des salariés et qui ne privilégient pas une catégorie de salariés au détriment d'une autre.
- ⤴ Faire en sorte que la condition des salariés des entreprises sous-traitantes soit équivalente à celle des entreprises commanditaires.
- ⤴ Élargir le champ des revendications et du dialogue social aux sujets de la responsabilité sociale de l'entreprise et de sa contribution à l'intérêt général.
- ⤴
- ⤴ Promouvoir au sein des organisations syndicales et/ou en partenariat avec les associations de solidarité l'expression organisée et collective des personnes en situation de chômage et d'exclusion.

**Engagement 12 : Dans les associations et organismes de l'économie sociale et solidaire, respecter leurs finalités, les réactualiser, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous.**

Respecter scrupuleusement, de part et d'autre, la charte des engagements réciproques de 2001 entre l'État (et les collectivités publiques) et les associations, en particulier : établir des relations fondées sur le contrat, la transparence et l'évaluation, et organiser dans la durée les financements.

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

**Engagement 13 : Dans les banques et organismes financiers, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.**

- ⤴ Lier étroitement la prise de risque et la créativité financière à l'utilité économique et sociale des opérations réalisées et pouvoir en justifier.
- ⤴ Soumettre aux actionnaires les règles de détermination des bonus.
- ⤴ Promouvoir l'actionnariat responsable ainsi que les formes d'épargne et de monnaies éthiques et solidaires.

**Engagement 14 : Dans les fonctions publiques et services publics, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive.**

- ⤴ Favoriser les échanges avec les collègues ou supérieurs hiérarchiques, notamment lorsque sont envisagées des décisions qui paraissent à certains contraires à l'intérêt général.
- ⤴ Valoriser les comportements qui garantissent la meilleure qualité de service public au citoyen usager, quelle que soit en outre sa condition sociale et la nature de sa demande.
- ⤴ Développer des formations sur l'écoute et l'accueil des personnes en difficulté pour les personnels au contact avec ces publics.
- ⤴ Ne pas dissocier la prestation technique et la relation, et s'organiser en conséquence.
- ⤴ Mettre en place d'authentiques dispositifs d'écoute et d'expression organisée des usagers, en liaison avec les associations de solidarité.
- ⤴ Mettre en œuvre des actions exemplaires de responsabilité sociale et environnementale, notamment dans le cadre des marchés publics.

**Engagement 15 : Dans les médias, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers.**

- ⤴ Proposer aux animateurs de blogs et aux gestionnaires de sites internet d'adhérer à une « Charte de l'Internaute Démocrate » à construire, garantissant le respect des personnes et l'acceptation du pluralisme.
- ⤴ Rendre le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) indépendant, revoir sa composition et son mode de recrutement. Rétablir le principe d'une nomination du patron des chaînes de télévision publiques indépendante du pouvoir exécutif.
- ⤴ Développer l'éducation aux médias systématiquement à tous les niveaux de la scolarité. Soutenir également sur le plan financier les associations développant des activités d'éducation aux médias auprès des adultes.
- ⤴ Organiser l'animation et la participation aux débats en sorte que le souci de l'audience ne conduise pas à les fausser.
- ⤴ Promouvoir un conseil de presse qui réunirait les représentants des journalistes, des éditeurs et des lecteurs.

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

**Engagements 16 : *Dans les communautés spirituelles et courants de pensée organisés, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.***

(A compléter dans le cadre d'un groupe de travail)

**Engagement 17 : *Dans les partis politiques, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe, et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile.***

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

Engagements citoyens,

Engagements des responsables politiques

*Pour améliorer la qualité démocratique*

**Engagement 18 : Promouvoir l'éthique de la délibération et de la décision, et leur mise en œuvre.**

- ⤴ Dans la délibération, être conscient de son désir potentiel de prendre le pouvoir, et s'efforcer de la maîtriser dans l'écoute de l'autre.
- ⤴ Créer un « Observatoire de l'éthique du débat et de la qualité démocratique », chargé notamment : a) de mettre en place une pédagogie de l'éthique du débat ; b) de faire un rapport annuel sur les conditions du débat public et de la délibération collective ; c) de faire des recommandations sur l'utilisation de divers outils et méthodes favorisant le débat ; d) d'examiner l'implication des diverses catégories sociales et de différentes générations dans les débats.
- ⤴ Revoir les conditions de fonctionnement de la Commission du débat public, en nommant un président stable, en lui accordant un pouvoir d'auto-saisine et en lui attribuant des moyens propres.
- ⤴ Se donner les moyens nécessaires pour organiser régulièrement des débats sur les grandes orientations que l'Union européenne envisage d'adopter.
- ⤴ En faire de même sur les grands dossiers qui concernent tous les habitants de la planète.
- ⤴ Relancer des fonctions et outils de la planification, en particulier pour instruire les grands débats collectifs, et proposer des options.

**Engagement 19 : Innover pour améliorer la représentation des populations.**

- ⤴ Renforcer la politique de parité entre les femmes et les hommes et promouvoir une culture commune de l'égalité, notamment en luttant contre les stéréotypes.
- ⤴ Donner le droit de vote et de candidature aux élections locales aux personnes étrangères régulièrement établies.
- ⤴ Initier des débats innovants avec les jeunes ainsi que des campagnes attractives d'inscription sur les listes électorales.
- ⤴ Développer la démocratie locale : reconnaître aux conseils de quartier, aux associations de locataires et aux associations de voisinage une vraie représentativité.
- ⤴ Envisager les innovations suivantes : reconnaissance du vote blanc, recours au tirage au sort, conférences citoyennes, représentation des générations futures, présence d'objecteurs de croissance.
- ⤴ Organiser enfin le statut de l'élu et réaliser une limitation supplémentaire du cumul des mandats et fonctions ainsi que des rémunérations qui leur sont attachées, dans le temps et dans l'espace.
- ⤴ Susciter des débats sur les qualités nécessaires aux candidats aux élections pour faire face aux situations et aux besoins.

---

**Collectif Pacte Civique**

Chez D&S- 21, rue des Malmaisons – 75013 Paris

Tél. : 01 44 07 00 06 - [contact@pacte-civique.org](mailto:contact@pacte-civique.org) - <http://www.pacte-civique.org>

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

## **Engagement 20 : *Mettre en place un meilleur contrôle citoyen sur les dépenses publiques.***

- ⤴ Organiser un processus démocratique permanent d'évaluation et de révision des différentes politiques publiques en y associant dans chaque cas un jury citoyen.
- ⤴ Dans les collectivités locales, proposer aux instances dirigeantes d'introduire un droit à l'initiative du contribuable-citoyen en permettant à celui-ci d'affecter une part de l'impôt à une mission publique plutôt qu'à une autre, en s'inspirant de l'expérience des budgets participatifs de Porto Alegre, et en évaluant les effets.
- ⤴ Consulter impérativement le Conseil économique, social et environnemental sur les mesures de défiscalisation proposées par le gouvernement, qu'elles concernent les particuliers ou les entreprises.

## **Engagement 21 : *Affecter une part des crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux.***

Donner des moyens aux organisations de chômeurs et aux associations de solidarité pour les aider à s'organiser et à prendre part dans de bonnes conditions au débat public, notamment en les faisant participer aux instances de délibération nationales (Conseil économique, social et environnemental), régionales (Conseils économiques et sociaux de région) et spécialisées (Pôle emploi).

## **Engagement 22 : *Réguler étroitement les activités financières pour les relier à leur fonction économique.***

Mettre en œuvre **de nouveaux indicateurs** guidant l'action économique dans le cadre d'une approche de développement durable, instaurant une transparence des résultats et des méthodes employées et permettant une évaluation objective dans la durée et en comparaison avec d'autres nations.

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

***Pour renforcer l'action contre les inégalités, les exclusions, les discriminations et les maltraitances de tous ordres***

## **Engagement 23 : *Fixer les règles d'un contrat social juste et redistributif pour faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel.***

- ⤴ Pour stopper la course sans fin à l'augmentation des taux de rentabilité, rendre progressif le taux de l'impôt sur les sociétés (le taux d'imposition augmentant lorsque la rentabilité du capital s'élève), d'abord en France, puis au sein de l'Union européenne.
- ⤴ Accroître fortement la place de l'impôt direct par rapport à l'impôt indirect afin que chaque citoyen paie une contribution proportionnée à ses ressources à l'état central et aux collectivités locales dont il est

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

membre.

- ⤴ Indiquer soit l'écart maximum acceptable de l'éventail des revenus et des patrimoines que la fiscalité viendrait garantir par des taux de 100%, soit un ou des taux maximum d'imposition.
- ⤴ Poser les bases d'une taxation écologique de l'activité économique destinée à rémunérer les services gratuits rendus par les écosystèmes.

## **Engagement 24 : Faire de l'emploi de qualité pour toutes et tous et à temps choisi une priorité nationale réelle et partagée.**

- ⤴ Organiser un « Grenelle » du retour au plein emploi en France.
- ⤴ Pour sécuriser les parcours professionnels, adapter les systèmes de protection sociale aux pratiques contractuelles en vigueur sur le marché du travail et prendre en compte soigneusement les périodes sans emploi ou en sous-emploi.
- ⤴ Afin d'étendre l'assurance-chômage aux chômeurs non indemnisés et de doter Pôle-emploi des moyens dont il a besoin, faire contribuer les trois fonctions publiques à l'assurance chômage au titre de la solidarité, universaliser le régime de l'assurance-chômage.
- ⤴ Créer progressivement une obligation d'embauche des chômeurs de longue durée sous peine du paiement d'une taxe dont le produit sera affecté au financement des emplois aidés.

## **Engagement 25 : Relancer les politiques d'accès de tous aux droits de tous : logement, santé, culture, etc.**

Après évaluation de l'impact des lois sur l'exclusion et la pauvreté, relancer les politiques d'accès de tous aux droits de tous dans les domaines des six droits fondamentaux mentionnés à l'article 1 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

- ⤴ Garantir un revenu de dignité, indexé sur le SMIC, qui permette de vivre de façon autonome.
- ⤴ Se donner les moyens de respecter rigoureusement la loi sur le Droit Au Logement Opposable (DALO), démontrer ses effets mobilisateurs et déclencher sa 2<sup>ème</sup> phase : la production des logements nécessaires.
- ⤴ Garantir la pérennité de la loi sur la couverture maladie universelle et la faire appliquer par l'ensemble des acteurs de santé : lutter contre les discriminations à l'égard des porteurs de la carte CMU.
- ⤴ Créer les conditions d'un réel respect de la dignité des personnes vulnérables : prisonniers, immigrés, personnes âgées, handicapés...
- ⤴ Faire en sorte que la discrimination sur des signes visibles de pauvreté (adresse, nature des ressources, parcours scolaire...) devienne moralement inacceptable et légalement interdite.
- ⤴ Permettre un accès stable aux grands réseaux de la vie moderne (électricité, eau, téléphone, télévision, internet...).

## **Engagement 26 : S'appuyer sur la participation et les capacités des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans la cadre du développement des territoires.**

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

**Pour revivifier le vivre-ensemble**

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE  
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

# le pacte civique

**Engagement 27 : Rechercher avec toutes et tous et avec toutes les générations, et en particulier avec les jeunes et avec les femmes, les conditions de leur pleine participation à la société.**

Ouvrir le RSA à tous les jeunes qui s'engageront dans un parcours d'insertion organisé ou dans une formation qualifiante.

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

**Engagement 28 : Généraliser progressivement le service civique à tous les jeunes et à tous les âges.**

Promouvoir des expériences de service civique, en vue de le rendre à terme, universel et intergénérationnel.

**Engagement 29 : Redéfinir les finalités et les moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.**

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)

**Pour rendre l'Union européenne plus vivante, plus démocratique, plus sociale, et plus active à l'extérieur**

**Engagement 30 : Démocratiser la gouvernance européenne et en dotant le budget européen de ressources propres, afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes.**

- ✦ Rechercher une meilleure articulation des politiques agricoles françaises, européennes et mondiales.
- ✦ Pour augmenter le budget européen, communautariser l'impôt sur les sociétés et mettre en place un taux progressif afin de freiner la course aux rentabilités exagérées. Ou mettre en place une taxe de type Tobin ou carbone.
- ✦ Poursuivre vigoureusement l'action visant à mettre fin aux paradis fiscaux, incompatibles avec l'existence d'une communauté mondiale.
- ✦ Défendre le principe d'un impôt mondial destiné à réduire les écarts de développement.

**Engagement 31 : Promouvoir un équilibre écologique en Europe pour aider la planète.**

- ✦ Faire d'une empreinte écologique durable un objectif central de l'Union européenne, et s'organiser à cet effet en donnant aux citoyens et aux organisations les informations leur permettant de la mesurer et d'agir en conséquence.
- ✦ Au plan international, plaider pour une nouvelle gouvernance sur les questions énergétiques et alimentaires.

**Engagement 32 : Intensifier les partenariats et le co-développement de l'Europe avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen.**

Coordonner les politiques nationales et européennes en matière d'aide au développement (APD) et accroître le co-développement.

(A compléter dans la cadre d'un groupe de travail)